



Mai 2013

Distributions de redevances

L'année financière 2012-2013 en distribution

L'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2013 a été marquée par la mise en production de Savia, notre nouveau système de gestion des droits d'auteur. Malgré toutes les heures de travail accaparées par le passage à ce nouveau système, l'équipe de Copibec a pu distribuer un total de **12 838 247 \$** en redevances aux titulaires de droits inscrits chez Copibec. Ces sommes proviennent des licences signées dans les différents secteurs d'activités.

Nouvelle année financière, nouvelles distributions

Le septième paiement forfaitaire de l'histoire de Copibec se poursuit! L'année financière qui débutait le 1er avril dernier a commencé avec la distribution du forfait livres, qui a généré des chèques de redevances totalisant **2 203 649\$**. Les ouvrages admissibles étaient les livres d'au moins 48 pages ou d'au moins 10 pages (livres pour la jeunesse et recueils de partitions), publiés entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 2011. Certaines catégories de livres comme les recueils de jurisprudence et les livres-jeux n'étaient pas admissibles. Seuls les titres inscrits au répertoire de Copibec avant le 11 février 2013 ont été retenus. Une somme de **43,68 \$ par titre admissible** a été versée aux titulaires de droits.

Ce septième forfait se terminera sous peu avec les distributions aux éditeurs et collaborateurs des périodiques. Copibec procédera tout d'abord au paiement des **forfaits pour les éditeurs de journaux** qui se partageront une somme de **430824 \$** puis suivra celui des **forfaits destinés aux éditeurs de revues et pigistes**; ces derniers se partageront une somme de **1 361 185 \$**.

Nous poursuivrons, en juin 2013, avec une distribution des sommes générées par les **autorisations particulières** et les **examens ministériels au niveau collégial** pour l'année 2012 pour une valeur de **près d'un million de dollars**.

Collaborateurs pigistes des revues et des journaux

Copibec vous rappelle que vous avez jusqu'au **31 mai 2013** pour compléter votre dossier en vue du paiement forfaitaire.

Certaines modifications ont été apportées aux [modalités d'admissibilité](#), il est important de les consulter avant d'inscrire vos collaborations. Parmi ces changements, notons que les collaborations sur support numérique sont

maintenant admissibles, à condition que le périodique soit déposé à la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) ou à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). De même, les collaborations à un site internet dont la version imprimée est déposée à la BNC ou à BAnQ sont également admissibles. Une collaboration ne doit toutefois être inscrite qu'une seule fois, même si elle se retrouve publiée dans différents périodiques ou sur différentes plateformes.

Pour plus d'information, contacter [Anouk Pérusse](#), agente aux communications et aux titulaires de droits. (514) 288-1664 ou 1-800-717-2022 poste 228.

Nouveau site web pour le secteur de l'enseignement!

Copibec dévoilera très prochainement son tout nouvel *Espace enseignement*. Que vous soyez directeur d'école, professeur titulaire, professeur spécialisé, enseignant, formateur, conseiller pédagogique ou orthopédagogue, cet espace virtuel vous permettra de trouver rapidement les modalités de votre licence. Quelles sont les limites à respecter? Comment fonctionne la collecte de données? Quels titres sont exclus? Chacune des licences régissant les divers niveaux d'enseignement possédera sa propre section où, nous l'espérons, vous trouverez réponse à toutes vos questions! De plus, à tout moment, il vous sera possible de poser une question à un spécialiste de Copibec qui vous répondra avec la célérité habituelle. Nous avons également regroupé sur cet espace, une liste des sociétés de gestion québécoises avec un aperçu des droits qu'elles gèrent. Vous y retrouverez aussi des informations sur le droit d'auteur et une section informative à l'intention des bibliothécaires scolaires.

Si vous travaillez dans le milieu de l'éducation, nous espérons que cet espace « juste pour vous » deviendra un outil incontournable dans votre travail. N'hésitez pas à nous faire part de [vos commentaires](#). Nous sommes toujours heureux d'échanger avec vous.

Baisse des frais de gestion

Le 30 avril dernier, les administrateurs ont adopté les prévisions budgétaires pour l'année financière 2013-2014 et ils ont fixé à 14 % le pourcentage des frais administratifs qui serviront à financer les activités de la société de gestion. Ces frais étaient de 15 % depuis l'automne 2012.

La décision de porter alors les frais de 13 % à 15 % avait été prise pour permettre de maintenir les services malgré une baisse des revenus occasionnés par la diminution du tarif universitaire. Mais la fin de l'année financière a réservé de belles surprises. Copibec a en effet reçu des sommes supplémentaires de la société de gestion Access Copyright laquelle, ayant mis fin à sa saga judiciaire avec les ministres de l'Éducation du Canada, a pu distribuer les montants accumulés depuis plusieurs années pour la reprographie effectuée dans les écoles primaires et secondaires hors Québec. De plus, la signature de nombreuses licences d'autorisations particulières avec une grande entreprise pharmaceutique a permis de générer des revenus imprévus. Il s'agit malheureusement d'une situation non récurrente, mais en réduisant ses dépenses, la société de gestion pourra boucler son prochain budget en ramenant ses frais de gestion à 14 %.

Une autre bonne nouvelle pour les ayants droit, le conseil d'administration a décidé d'ajouter à la prochaine distribution forfaitaire une somme de 200 000 \$ afin de s'assurer que le surplus financier généré par la décision prise en octobre 2012 d'augmenter les frais administratifs soit remis aux auteurs et aux éditeurs.

Copibec sur la route

On parle de droit d'auteur!

Cette année encore, notre agente de liaison, Émilie McAll Pinard, a parcouru le Québec pour rencontrer les enseignants, les conseillers pédagogiques, les orthopédagogues, les bibliothécaires, les directions d'école et les représentants des commissions scolaires. Depuis le début de l'année scolaire, 58 écoles et centres de formation ont reçu la visite de Copibec. Les établissements visités appartiennent à 29 commissions scolaires. Des séances Adobe Connect ont aussi été organisées afin de rencontrer virtuellement le personnel des écoles des régions très éloignées de notre siège social.

Depuis le début de l'année 2013, l'agent de Copibec pour l'enseignement supérieur, Nicolas Boudreault, a de son côté rencontré plusieurs représentants de collèges ou d'universités. Ces rencontres ont pour but d'expliquer les modalités des licences de Copibec, notamment en ce qui concerne la reproduction sur support numérique, ainsi que le fonctionnement de notre système de déclaration en ligne. Au cours des derniers mois, Nicolas a rendu visite à trois collèges (LaSalle, Ste-Foy et St-Jérôme) et à trois universités (Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, Bookstore de l'Université McGill et l'Université de Sherbrooke).

Nous avons également poursuivi nos efforts afin de sensibiliser les futurs enseignants à la question du droit d'auteur. Ainsi, à l'UQAM, Émilie s'est adressée aux futurs professeurs en anglais langue seconde. Chaque année, Copibec contacte les facultés d'éducation afin de les inviter à organiser des séances d'information pour leurs étudiants et à leur distribuer des documents d'information sur le droit d'auteur et les licences de reproduction offertes aux établissements d'enseignement. Si vous travaillez dans une faculté d'éducation et aimeriez organiser une telle rencontre, [contactez-nous!](#)

Nouvelles licences pour le secteur municipal

Au cours des derniers mois, plusieurs municipalités régionales de comté (MRC) ont acquis une licence auprès de Copibec afin de légaliser les reproductions effectuées par leurs employés et leurs élus. Quelques-unes de ces licences couvrent à la fois la MRC elle-même et des entités municipales tels les centres locaux de développement (CLD).

À ce jour, les MRC signataires d'une licence avec Copibec sont les suivantes : Antoine-Labelle, Coaticook, Haute-Gaspésie, Haute-Yamaska, Matapédia, Assomption, Île d'Orléans, Marguerite-D'Youville, Maria-Chapdelaine, Memphrémagog, Rouville, des Sources, Domaine-du-Roy, Haut-Saint-François et Val-Saint-François.

Copibec profitera de l'année 2013-2014 pour relancer les MRC qui n'ont pas encore de licence et pour amorcer des démarches auprès de certaines municipalités.

Vous utilisez du matériel protégé et avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec notre [Service des licences](#).

N'oubliez pas de faire votre changement d'adresse!

Vous êtes un auteur de textes, un collaborateur pigiste de journaux et de revues ou un créateur d'œuvres artistiques? N'oubliez pas de nous aviser de votre changement d'adresse, afin de pouvoir continuer à bénéficier des redevances pour la reproduction de vos œuvres.

Vous n'êtes pas encore inscrit?

Nous vous invitons à [procéder à votre inscription](#) sans plus tarder. Consultez notre [Guide de l'utilisateur](#) pour connaître la marche à suivre.

Vous avez des questions?

Les auteurs de textes et les collaborateurs pigistes des journaux et des revues sont invités à contacter [Anouk Pérusse](#), agente aux communications et aux titulaires de droits, (514) 288-1664 poste 228 / 1 800-717-2022.

Les créateurs d'œuvres artistiques peuvent communiquer avec [Isabelle Billeau](#), agente aux communications et aux titulaires de droits, (514) 288-1664 poste 235 / 1 800-717-2022.

Ça bouge chez Copibec!

Marie-Josée Goyette, préposée à la recherche et à la saisie de données, nous quitte afin de se consacrer à sa nouvelle carrière en ostéopathie. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle voie qu'elle emprunte et n'avons aucun doute quant à son succès. Elle sera remplacée chez Copibec par Guillaume Saucier qui joindra

l'équipe au cours des prochaines semaines.

Roseline Hébert nous quittera également, mais pour quelque temps seulement, le temps d'accueillir le passage de la cigogne. Durant son congé parental, elle sera remplacée par Karine Bergevin. Beaucoup de bonheur à la future maman et à toute la famille!

L'équipe de Copibec vous souhaite à tous un très bel été!

Coordonnatrice : Caroline Lacroix

Collaborateurs : Hélène Messier, Rose-Marie Lafrance, Cécile Gascon et Nicolas Boudreault

Traducteur : Brian Colwill

Pour vous abonner à notre infolettre, visitez notre [page d'accueil!](#)

Faites-nous part de vos [questions et commentaires](#).

Copibec ailleurs sur le web:
